

Quels objectifs pour une démarche de tourisme durable dans les vallées de l'Aveyron et du Viaur ?

Synthèse des ateliers des 26 et 27 septembre 2007 organisés à
Saint-Antonin-Noble-Val et Monesties

Introduction

A la suite d'initiatives interdépartementales comme le pôle d'excellence rural « Destination Tourisme Viaur Aveyron Rivières Sauvages », le projet de coopération Leader+ « Accueil nature au fil de l'eau » rassemblant des centres hébergement, et vu les enjeux communs aux acteurs du tourisme des trois « pays » riverains des deux rivières, le terrain des vallées du Viaur et de l'Aveyron a semblé favorable à l'engagement d'une démarche de tourisme durable.

Une réunion d'information sur le tourisme durable a été organisée, sous l'égide des trois pays Pays Midi-Quercy, Pays de l'Albigeois et des Bastides et Pays du Rouergue Occidental, le 14 mars 2007 à Najac. A la suite de celle-ci, il a été proposé aux acteurs présents (prestataires, élus, institutionnels, OTSI, associations) de participer à trois ateliers thématiques destinés à définir des objectifs communs dans la perspective de l'engagement d'une démarche de tourisme durable Aveyron-Viaur.

Ateliers « hébergements », le 26 septembre à St-Antonin
Atelier « activités de pleine nature », le 26 septembre à St-Antonin
Atelier « produits du terroir » le 27 septembre à Monesties

La présente note effectue la synthèse de ces travaux.

1 - Le tourisme durable : définition et enjeux

1.1 Définition

Le tourisme durable vise à favoriser et promouvoir « toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans un territoire. »

Le tourisme durable se traduit par une politique intervenant dans trois domaines indissociables, pour les territoires, comme pour les entreprises touristiques :

- la relation à l'environnement naturel
 - o préservation du patrimoine
 - o préservation des ressources naturelles
 - o protection des écosystèmes locaux
 - o réduction des pollutions
 - o amélioration de la qualité de vie
- la relation à l'environnement économique
 - o amélioration de la satisfaction de la clientèle
 - o amélioration de la qualité de service
 - o pérennisation de l'activité
 - o développement de la rentabilité
 - o création d'offres innovantes
 - o développement des partenariats
- la relation à l'environnement social
 - o valorisation des produits et savoir-faire locaux
 - o sécurité des biens et des personnes
 - o préservation et valorisation des traditions et richesses culturelles
 - o création d'emplois

1.2 Pourquoi engager une démarche de tourisme durable sur les vallées de l'Aveyron et du Viaur ?

Des qualités communes :

- les rivières Aveyron et Viaur
- un patrimoine naturel et architectural remarquable
- des activités touristiques réparties autour de sites forts et emblématiques
- des activités sportives de pleine nature dans un cadre privilégié
- des produits du terroir de qualité et labellisés
- des clientèles communes
- des liens entre prestataires et entre collectivités
- des acteurs déjà fortement impliqués dans le développement durable

Des menaces identifiées :

- la fragilité des milieux dans lesquels se déroulent les activités de pleine nature
- la gestion des flux dans les sites à forte fréquentation
- la cohabitation entre usagers des milieux naturels
- les difficultés économiques des entreprises, liées à la saisonnalité
- la qualité de certains aménagements et équipements touristiques

Des pistes identifiées pour motiver une politique de tourisme durable :

- la gestion des flux et l'organisation sur les sites à forte fréquentation
- l'organisation des activités de pleine nature sur les sites sensibles (escalade, canoë, spéléologie...)
- le développement de l'écotourisme
- la mise en réseau des espaces naturels sensibles et autres espaces d'intérêt faunistique et floristique
- la valorisation du patrimoine singulier, original, diffus
- la sensibilisation de tous les hébergeurs au tourisme durable
- la sensibilisation des agriculteurs et la valorisation de l'agritourisme
- le développement de la mutualisation de moyens et d'emplois

1.3 Quels enjeux pour les acteurs du tourisme ?

- Améliorer la qualité de l'offre
- Répondre aux attentes des clients
- Créer de nouveaux produits touristiques axés sur l'environnement
- Développer de nouveaux marchés
- Diminuer les coûts de fonctionnement
- Renforcer l'image du territoire : qualité de l'environnement / qualité de la relation entre les activités touristiques et cet environnement

Le tourisme durable est une démarche de progrès, qui se construit collectivement.

Le but des trois ateliers est donc de définir les axes d'une politique tourisme durable pouvant être communs aux prestataires volontaires.

Quels peuvent être les objectifs pour les vallées de l'Aveyron et du Viaur en matière de tourisme durable ?

2 - Les objectifs définis par les acteurs durant les ateliers

Trois volets du tourisme durable ont été traités :

- le volet territorial : les objectifs à assigner au territoire, sur les sujets relevant des politiques publiques
- le volet économique : les objectifs touchant aux équipements et au fonctionnement des prestations et équipements touristiques
- le volet social : les objectifs visant à favoriser les relations entre l'activité touristique et les populations d'une part, et les relations humaines au sein de l'entreprise touristique, d'autre part.

2.1 Le tourisme durable et la relation au territoire

D'une manière générale, le tourisme durable est tributaire, pour son développement et son fonctionnement harmonieux :

- de la politique d'urbanisme conduite par les collectivités locales
- de la gestion des transports et de la circulation
- de la gestion des déchets
- de la mise en œuvre des schémas d'assainissement
- de la qualité de l'eau dans les rivières
- de la qualité des paysages, et de la mise en œuvre de chartes paysagères
- du travail sur la relation entre agriculture et tourisme
- de la connaissance du patrimoine et de la valorisation des techniques et matériaux traditionnels
- de la connaissance de tous les patrimoines naturels, bâtis, immatériels
- de la transmission de ces patrimoines et savoir-faire

De façon plus spécifique, les prestataires d'activités de pleine nature sont confrontés à la fois à la faible maîtrise qu'ils ont sur les sites de pratiques et à la fragilité des milieux naturels sur lesquels ces activités se déroulent.

Quant aux producteurs et transformateurs de produits agro-alimentaires et tous les professionnels des activités de bouche sur un territoire, ils devraient prendre en compte :

- la connaissance du patrimoine gastronomique et culinaire du territoire
- la transmission de ce patrimoine

Autant d'éléments que les prestataires touristiques ne maîtrisent pas directement et individuellement et qui peuvent se traiter à l'échelle du territoire, dans un cadre partenarial.

2.2 Le tourisme durable et la relation à l'économie de l'entreprise

Les hébergements

Le développement de l'activité des entreprises, dans le cadre d'une politique de tourisme durable est tributaire :

- des produits proposés par l'entreprise à des clientèles bien identifiées
- des actions de marketing réalisées par l'entreprise
- des actions réalisées par le territoire pour valoriser la destination
 - o une reconnaissance à travers une labellisation, du prestataire et du territoire (cf charte européenne du tourisme durable)

Le tourisme durable appliqué aux équipements sous-tend la poursuite d'objectifs :

- en matière de construction et de réhabilitation :
 - o privilégier les matériaux et savoir-faire locaux
 - o privilégier les matériaux d'éco-construction, à faible empreinte carbone
 - o conduire les chantiers dans le respect des normes HQE
 - o développer les dispositifs d'économie d'énergie et de gestion flux
 - o développer les énergies renouvelables
- en matière de fonctionnement
 - o le choix des équipements
 - o les conseils en matière de gestion des déchets, d'utilisation de produits d'entretien
 - o le diagnostic énergétique
 - o la sensibilisation et le discours du prestataire qui doit se faire le relais du tourisme durable auprès de ses clients
 - o la qualité de l'accueil
- en matière de santé
 - o la non nocivité des produits d'entretien utilisés
 - o la non toxicité des revêtements, enduits, solvants...

Enfin, au delà des équipements, le tourisme durable passera par la sensibilisation des prestataires, afin de placer le facteur humain au centre du dispositif.

Activités de pleine nature

Une démarche de tourisme durable, appliquée aux entreprises et professionnels individuels des activités de pleine nature devrait prendre en compte :

- une gestion collective du transport sur les sites d'activités et des navettes, pour le canoë-Kayak
- une prise en compte des principes de développement durables et de l'éco-construction dans les locaux utilisés par ces entreprises (voir volet hébergement)
- une mutualisation de moyens d'accueil, de promotion et de moyens logistiques (principe du « bureau des guides »)
- une attention permanente et partagée à la sécurité et à la santé des personnes dans le cadre de la pratique des activités à travers :

- un discours commun
- des moyens de sensibilisation communs des usagers
- et bien-sûr, la qualité du matériel mis à disposition des publics

Ces différentes notions débouchent sur le principe de la création d'un réseau d'acteurs de la pleine nature, qui rejoint les préoccupations de l'ensemble des acteurs du tourisme durable sur les vallées de l'Aveyron et du Viaur :

- les hébergeurs
- les restaurateurs
- les fournisseurs de services
- les producteurs et assembleurs de produits touristiques

Ce réseau est à la base du travail de production de l'offre de prestation à construire.

Produits du terroir

Les produits du terroir sont à la base d'une véritable économie touristique sur le territoire des vallées du Viaur et de l'Aveyron qui comprend :

- les marchés,
- les manifestations autour d'un produit
- les produits touristiques ayant pour thème les produits du terroir (stages culinaires, visites d'exploitations, tourisme de découverte des savoir-faire)
- l'achat de produit et la restauration

Une offre de produits touristiques durable, basée sur les produits du terroir passe par :

- une construction du produit
- une organisation des prestations
- la prise en compte de critères qualitatifs, axés sur l'application, pour chacun des maillons du produit, de principes de développement durable

Ce dernier point renvoie sur :

- la bonne application des règles de base qui régissent les activités concernées (réglementation particulièrement fournie dans les domaines agricoles et alimentaires)
- l'appui technique que les organismes consulaires et professionnels peuvent apporter aux acteurs des différentes filières
- les politiques de labellisation et de certification (AOC, labels Rouge, IGP, agriculture bio...)
- la formation professionnelle
- la communication

La diffusion, auprès des acteurs institutionnels et des groupements professionnels, des enjeux et principes du tourisme durable, est ici sinon un préalable, en tout cas un objectif central.

Mais au-delà de ces objectifs sur l'amont des filières, une politique de tourisme durable appliquée aux produits du terroir devra intégrer :

- le développement d'un discours en direction des consommateurs, s'appuyant sur :
 - o les enjeux de santé,
 - o la tradition, mais aussi l'inspiration offerte par ces traditions à des productions empreintes de modernité
 - o la dimension culturelle des produits et des traditions culinaires
 - o les actions en faveur des jeunes publics et notamment l'éducation au goût

- le développement d'un discours auprès des restaurateurs, qui sont des prescripteurs et diffuseurs de produits du terroir
 - o le recours aux produits du terroir sur la carte et la manière de communiquer sur ces produits en direction de la clientèle
 - o l'intérêt de travailler des produits de saison
 - o l'enjeu de favoriser les circuits d'approvisionnement courts

- le développement de la pratique des circuits courts
 - o en travaillant la relation entre production/transformation/distribution (grande et petite)
 - o en favorisant la relation entre les producteurs et les restaurateurs
 - o en valorisant la transparence qui doit découler de ces pratiques

2.3 La dimension sociale du tourisme durable

D'une manière assez homogène, les trois ateliers ont défini des contenus pouvant être appliqués dans le cadre d'une politique de tourisme durable pour favoriser l'emploi et la formation dans le tourisme.

Ces objectifs se concentrent sur quatre axes :

- l'emploi local
- la formation professionnelle et initiale
- les conditions de logement du personnel saisonnier
- la mutualisation

Ici aussi, le principe d'initier une démarche partenariale associant les employeurs, l'ANPE, la Direction du Travail, l'Education Nationale, la Jeunesse et les Sports, les organismes consulaires et les structures de formation, semble être à la base du volet social du tourisme durable.

Les prestataires d'activités de pleine nature placent à la base d'une politique sociale,

1/ le renforcement de la relation entre ces activités et les populations locales à travers le développement de l'accès à la pratique :

- o dans le cadre scolaire, grâce à l'encadrement par les moniteurs diplômés qui font vivre ces activités localement
- o à travers la formation des jeunes aux métiers des activités de pleine nature
- o pour la population locale dans le cadre de la mise en place d'événementiels qui concourent à la démocratisation des activités

2/ le regroupement des employeurs pour l'embauche des personnels saisonniers notamment

La politique sociale dans le domaine des produits du terroir aura pour objectifs quant à elle de :

- valoriser le métier d'agriculteur, producteur de produits de qualité
- protéger la santé des producteurs comme des consommateurs à travers un usage limité de produits phytosanitaires et la promotion d'une agriculture raisonnée, libre de polluants organiques, chimiques et génétiques
- créer des emplois, par le biais du développement des circuits courts favorisant la transformation et la distribution sur place des produits issus des exploitations locales
- développer la diffusion des produits du terroir et des valeurs qu'ils véhiculent auprès des jeunes publics, notamment en milieu scolaire

3 - Des orientations à valider

La mise en œuvre d'une démarche de tourisme durable sur les vallées de l'Aveyron et du Viaur peut s'appuyer sur la richesse de l'offre du territoire et sur des objectifs communs en termes de qualité, d'organisation et d'éthique, formulés par les participants aux ateliers.

Comme le montre la répartition de ces objectifs et les thématiques abordées, il s'agit d'un dispositif partenarial très large, faisant intervenir :

- les collectivités locales
- les organismes institutionnels du tourisme, de l'environnement, de l'architecture, de l'énergie et du social
- les organisations professionnelles représentatives des différentes filières
- les prestataires du tourisme et des loisirs

Ceci amène trois principales réflexions :

- un dispositif partenarial suppose, sur ce territoire, des accords inter-pays et interdépartementaux :
 - o pour prendre la décision de faire
 - o pour accompagner techniquement la démarche, selon des logiques thématiques transcendant les logiques départementales
- une assistance technique
 - o une ingénierie commune (peut-être unique) « tourisme durable » pour le territoire Aveyron Viaur
- une reconnaissance susceptible de mobiliser tous les partenaires et les prestataires privés
 - o à travers une charte du tourisme durable à l'échelle du territoire, et pourquoi pas, la « charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés »
 - o à travers la labellisation à titre individuel des entreprises qui le souhaiteront (plusieurs éco-labels possibles)

Le tourisme durable n'est pas une fin en soi. C'est une démarche de progrès qui doit générer une dynamique et orienter l'offre du territoire.

C'est aussi une méthode de travail, des outils pratiques, de la communication interne et externe.

Il s'agira donc sur la base des objectifs exprimés par les acteurs de définir des orientations à assigner aux acteurs et d'autres aux territoires et collectivités compétentes.

Celles-ci, appuyées par la synthèse ci dessus seront présentées lors d'une rencontre entre acteurs début 2008.

Il conviendra ensuite sur ces orientations validées de définir la méthode de mise en œuvre.

